Burundi : le chef de file de l'opposition entendu par le procureur

@rib News, 21/04/2014 - Source Xinhua Le chef de file de l'opposition burundaise a Ã©tÃ© entendu lundi pour la deuxiÃ¨me fois consÃ©cutive devant le premier substitut du procureur en mairie de Bujumbura pour rÃ©pondre Ã deux accusations, dont celle du CNDD-FDD, parti au pouvoir au Burundi. Sa premiÃ¨re comparution avait eu lieu le 17 avril. Il s'agit du prÃ©sident de l'Alliance des dÃ©mocrates pour le changement au Burundi (ADC-Ikibiri) et prÃ©sident du Front pour la dÃ©fense de la dÃ©mocratie au Burundi (FRODEBU), LÃ©once Ngendakumana (photo), qui est accusÃ© par le parti CNDD-FDD d'avoir Ã©crit au secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral des Nations Unies que ce parti serait en train de prÃ©parer un gÃ©nocid Son avocat FranÃ§ois Nyamoya a dÃ©clarÃ© que l'objet de la lettre de M. Ngendakumana adressÃ©e Ã l'ONU "ne concerne en aucune maniÃ¨re le parti CNDD-FDD". "Si quelqu'un avait Ã porter plainte par rapport au contenu de cette correspondance, Ã§a devrait Ãªtre le Gouvernement parce que c'est lui qui est concernÃ© par ce qu'on a dit par rapport Ã toutes les questions qui ont Ã©tÃ© posÃ©es", a indiquÃ© Ã la presse Me Nyamoya. La Radio Rema FM a aussi portÃ© plain contre le chef de file de l'opposition qui, dans la mÃªme correspondance, l'a comparÃ©e Ã l'ancienne radio rwandaise RTLM qui a jouÃ© un rÃ´le significatif durant le gÃ©nocide au Rwanda en 1994. "On a dit que la radio dans ses Ã©missions fait des diffusions qui sont susceptibles de troubler la paix sociale, la paix entre les citoyens, la paix entre la population et le gouvernement ou les forces de l'ordre", a indiquÃ© Me Nyamoya. Il a dÃ©clarÃ© qu'on pouvait alors la comparer Ã la RTLM par rapport Ã ce qui se faisait au Rwanda "si l'on y prenait pas garde".